

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif à la notification du projet de concentration économique concernant l'acquisition par la société « Bouygues Telecom SA » du contrôle exclusif de la société « Société Française de Solutions Technologiques SAS »

Conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par la partie notifiante, qui en est seule responsable. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 tel que modifié et complété pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur** : la société « Bouygues Telecom SA »;
- **La cible** : la société « Société Française de Solutions Technologiques SAS ».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Technologies de l'information.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 25 mai 2026.

RESUME NON CONFIDENTIEL FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet d'opération de concentration économique concernant l'acquisition par la société « Bouygues Telecom SA » du contrôle exclusif de la « Société Française de Solutions Technologiques SAS » et de sa filiale BTechnologie à travers l'acquisition de 95% de son capital social et des droits de vote y afférents.

« Bouygues Telecom SA » est une société anonyme de droit français ayant son siège au 13-15, avenue du Maréchal Juin - 92360 Meudon-la-Forêt, France, immatriculée au registre au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 397 480 930. Elle est active dans le marché des télécommunications. Au Maroc, le groupe Bouygues est actif dans la construction, les énergies et services et les médias à travers ses filiales BYMARO SA, Colas Maroc SARL, Equans SAS et TF1 Groupe.

« Société Française de Solutions Technologiques » est une société par actions simplifiée de droit français ayant son siège au 118 avenue de France - 75013 Paris- France, immatriculée au registre au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 953 438 264. Elle est active dans le marché des services de technologies de l'information. Au Maroc, la Société Française de Solutions Technologiques exploite, au titre d'un contrat de prestation de services pour le compte de Bouygues Telecom, un centre de services affilié dénommé « BTechnologie » réalisant des prestations de haute technicité, notamment en matière d'ingénierie réseau et des services d'achats y afférents.

Fait à Rabat, le 14 mai 2026